



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

POUR LES ANNÉE 2027-2028-2029

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné aux contribuables de la Municipalité de La Bostonnais que **le rôle triennal d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2027, 2028 et 2029, préparé par la firme Cévimec-BTF, a été déposé par les évaluateurs agréés de la firme Cevimec-BTF à mon bureau, le mardi 15 septembre 2026.**

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant au bureau de la greffière-trésorière adjointe, situé au bureau municipal, 15 rue de l'Église, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. De plus, il peut être consulté sur le site web de la firme d'évaluation à l'adresse suivante, sous la rubrique « Accédez au rôle d'évaluation » <http://cevimecbtf.com3>.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, un avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit :

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation;
- Être accompagnée de la somme d'argent exigée par règlement;
- Être déposée avant le 30 avril 2027.

Pour obtenir plus d'information concernant la procédure de révision, les citoyens peuvent communiquer avec : Ville de La Tuque – Service d'évaluation, 375, rue St-Joseph, La Tuque (Québec) G9X 1L5

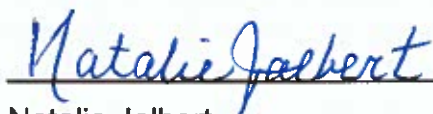
Frais applicables :

- 500 000 \$ et moins : **93 \$**
- De 500 001 \$ à 2 000 000 \$: **372 \$**
- De 2 000 001 \$ à 5 000 000 \$: **621 \$**
- Plus de 5 000 000 \$: **1 242 \$**

En cas de contestation de la valeur locative :

- 50 000 \$ et moins : **49 \$**
- Plus de 50 000 \$: **161 \$**

Donné à La Bostonnais, ce 15^{ième} jour d'octobre de l'an deux mille vingt-six.



Natalie Jalbert,

directrice générale, greffière-tésorière